UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE

UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE
FACULTE DES AFFAIRES INTERNATIONALES

COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX PARCOURSUP
Rentrée universitaire 2022 / 2023

Vu le code de l'Education ;
Vu les dispositions de la Loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) ;
Le Président de l'Université Le Havre Normandie arrête :

Article 1: La commission d'examen des vœux Parcoursup de la L1 Droit Bilingue anglo-américain pour la rentrée universitaire 2022/2023, est présidée par

Mme RONZIER Elisabeth - Maître de conférences

Article 2 : la commission est composée des **2** autres membres suivants

NOM, PRENOM	FONCTION
M. ALLARD Baptiste	**Maître de conférences**
Mme SÈVE Dominique	**Maître de conférences**

Article 3 : Les modalités et critères d'examens des candidatures, susceptibles d'être communiqués sur demande suite à la décision du Conseil constitutionnel du 03 avril 2020, sont les suivants :
L'évaluation des compétences s'appuiera sur une combinaison d'éléments, à savoir :
- une moyenne des notes obtenues, en 1ère (trois trimestres) et en terminale (deux trimestres) dans les matières suivantes, si elles ont été suivies par le candidat : français, mathématique, philosophie, histoire-géographie, sciences économiques, sciences sociales et langues vivantes.,
- le classement du candidat dans sa classe,
- les résultats obtenus au baccalauréat en français,
- les avis et appréciations portées sur la Fiche Avenir
- toute expérience pertinente indiquée dans l'onglet "Activités et centres d'intérêts" du candidat et dûment justifiée : séjours à l'étranger, investissement dans des projets locaux à visée internationale, engagement dans la vie sociale, associative ou culturelle, etc.

Pour les réorientations, les résultats du baccalauréat et des formations post-baccalauréat seront aussi considérés.

Après étude du dossier, un entretien éventuel pourra être proposé au candidat.

LE HAVRE, le 21/04/2022
Le Président de l'université
Pedro LAGES DOS SANTOS